

INFORMATION ALLERGENES

Date : 14/11/2025

Règlement UE 1169/2011

Produits ou plats contenant des allergènes	Céréales Gluten 1	Crustacés 2	Œufs 3	Poissons 4	Arachides 5	Soja 6	Lait 7	Fruits à coques 8	Céleri 9	Moutarde 10	Graines de sésame 11	Anhydrides sulfureux et sulfites 12	Lupin 13	Mollusques 14
Entrée														
Œuf carbonara														
pain grillé cheddar														
Soupe de poissons														
Palourdes														
Cecina														
Foie Gras														
Salades														
César Poulet														
Spring Bowl														
Végé bowl														
Aubergine rôtie														

1. Céréales contenant du gluten

Blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybrides, et produits à base de ces céréales, **à l'exception des** sirops de glucose à base de blé y compris le dextrose, maltodextrines à base de blé, sirops de glucose à base d'orge, l'alcool éthylique d'origine agricole.

2. Crustacés

Produits à base de crustacés.

3. Œufs

Produits à base d'œufs.

4. Poissons

Produits à base de poisson, **à l'exception de** la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines et caroténoïdes ; la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.

5. Arachides

Produits à base d'arachides.

6. Soja

Produits à base de soja, **à l'exception** de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées ; des tocophérols mixtes naturels (E3D5), du D-alpha-tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha-tocophérol naturel et du succinate de D-alpha-tocophérol naturel dérivés du soja ; des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles.

7. Lait

Produits à base de lait, **à l'exception** du lactosérum, de l'alcool éthylique d'origine agricole ; du lactitol.

8. Fruits à coque

A savoir : amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du Brésil, pistaches, noix de Macadamia ou du Queensland, et produits à base de ces fruits, **à l'exception des** fruits à coque utilisés pour la fabrication des distillats alcooliques.

9. Céleri

Produits à base de céleri.

10. Moutarde

Produits à base de moutarde.

11. Graines de sésame

Produits à base de graines de sésame.

12. Anhydride sulfureux et sulfites

En concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO₂ total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.

13. Lupin

Produits à base de lupin.

14. Mollusques

Produits à base de mollusques.

INFORMATION ALLERGENES

Date : 09-03-2022

Règlement UE 1169/2011

Produits ou plats contenant des allergènes	Céréales Gluten 1	Crustacés 2	Œufs 3	Poissons 4	Arachides 5	Soja 6	Lait 7	Fruits à coques 8	Céleri 9	Moutarde 10	Graines de sésame 11	Anhydrides sulfureux et sulfites 12	Lupin 13	Mollusques 14
Poissons														
Poulpe														
Aile de raie														
Sole														
Big fish														
Choucroute														
Linguine														
Homard														
Viandes														
Coquelet														
Agneau														
Chateaubriand														
Ris de Veau														

1. Céréales contenant du gluten

Blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybrides, et produits à base de ces céréales, **à l'exception des** sirops de glucose à base de blé y compris le dextrose, maltodextrines à base de blé, sirops de glucose à base d'orge, l'alcool éthylique d'origine agricole.

2. Crustacés

Produits à base de crustacés.

3. Œufs

Produits à base d'œufs.

4. Poissons

Produits à base de poisson, **à l'exception de** la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines et caroténoïdes ; la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.

5. Arachides

Produits à base d'arachides.

6. Soja

Produits à base de soja, **à l'exception** de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées ; des tocophérols mixtes naturels (E3D5), du D-alpha-tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha-tocophérol naturel et du succinate de D-alpha-tocophérol naturel dérivés du soja ; des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles.

7. Lait

Produits à base de lait, **à l'exception** du lactosérum, de l'alcool éthylique d'origine agricole ; du lactitol.

8. Fruits à coque

A savoir : amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du Brésil, pistaches, noix de Macadamia ou du Queensland, et produits à base de ces fruits, **à l'exception des** fruits à coque utilisés pour la fabrication des distillats alcooliques.

9. Céleri

Produits à base de céleri.

10. Moutarde

Produits à base de moutarde.

11. Graines de sésame

Produits à base de graines de sésame.

12. Anhydride sulfureux et sulfites

En concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO₂ total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.

13. Lupin

Produits à base de lupin.

14. Mollusques

Produits à base de mollusques.

INFORMATION ALLERGENES

Date : 09-03-2022

Règlement UE 1169/2011

1. Céréales contenant du gluten

Blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybrides, et produits à base de ces céréales, **à l'exception des sirops de glucose à base de blé y compris le dextrose, maltodextrines à base de blé, sirops de glucose à base d'orge, l'alcool éthylique d'origine agricole.**

2. Crustacés

Produits à base de crustacés.

3. Œufs

Produits à base d'œufs.

4. Poissons

Produits à base de poisson, à l'exception de la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines et caroténoïdes ; la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.

5. Arachides

Produits à base d'arachides.

6. Soja

Produits à base de soja, à l'exception de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées ; des tocophérols mixtes naturels (E3D5), du D-alpha tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha tocophéryl naturel dérivés du soja ; des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles.

7. Lait

Produits à base de lait, à l'exception du lactosérum, de l'alcool éthylique d'origine agricole du lactitol.

8. Fruits à coque

A savoir : amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du brésil, pistaches, noix de Macadamia ou du Queensland, et produits à base de ces fruits, **à l'exception des** fruits à coque utilisés pour la fabrication des distillats alcooliques.

9. Céleri

Produits à base de céleri.

10. Moutarde

Produits à base de moutarde

11. Graines de sésame

Produits à base de graines de sésame.

12. Anhydride sulfureux et sulfites.

En concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO₂ total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.

13. Lupin

Produits à base de lupin.

14. Mollusques

Produits à base de mollusques.

INFORMATION ALLERGENES

Date : 09-03-2022

Règlement UE 1169/2011

1. Céréales contenant du gluten

Blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybrides, et produits à base de ces céréales, **à l'exception des sirops de glucose à base de blé y compris le dextrose, maltodextrines à base de blé, sirops de glucose à base d'orge, l'alcool éthylique d'origine agricole.**

2. Crustacés

Produits à base de crustacés.

3. Œufs

Produits à base d'œufs.

4. Poissons

Produits à base de poisson, à l'exception de la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines et caroténoïdes ; la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.

5. Arachides

Produits à base d'arachides.

6. Soja

Produits à base de soja, à l'exception de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées ; des tocophérols mixtes naturels (E3D5), du D-alpha tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha tocophéryl naturel dérivés du soja ; des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles.

7. Lait

Produits à base de lait, à l'exception du lactosérum, de l'alcool éthylique d'origine agricole du lactitol.

8. Fruits à coque

A savoir : amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du brésil, pistaches, noix de Macadamia ou du Queensland, et produits à base de ces fruits, **à l'exception des** fruits à coque utilisés pour la fabrication des distillats alcooliques.

9. Céleri

Produits à base de céleri.

10. Moutarde

Produits à base de moutarde

11. Graines de sésame

Produits à base de graines de sésame.

12. Anhydride sulfureux et sulfites.

En concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO₂ total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant

13. Lupin

Produits à base de lupin.

14. Mollusques

Produits à base de mollusques.

INFORMATION ALLERGENES

Date : 09-03-2022

Règlement UE 1169/2011

1. Céréales contenant du gluten

Blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybrides, et produits à base de ces céréales, **à l'exception des sirops de glucose à base de blé y compris le dextrose, maltodextrines à base de blé, sirops de glucose à base d'orge, l'alcool éthylique d'origine agricole.**

2. Crustacés

Produits à base de crustacés.

3. Œufs

Produits à base d'œufs.

4. Poissons

Produits à base de poisson, à l'exception de la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines et caroténoïdes ; la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.

5. Arachides

Produits à base d'arachides.

6. Soja

Produits à base de soja, à l'exception de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées ; des tocophérols mixtes naturels (E3D5), du D-alpha tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha tocophéryl naturel dérivés du soja ; des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles.

7. Lait

Produits à base de lait, à l'exception du lactosérum, de l'alcool éthylique d'origine agricole du lactitol.

8. Fruits à coque

A savoir : amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du brésil, pistaches, noix de Macadamia ou du Queensland, et produits à base de ces fruits, **à l'exception des** fruits à coque utilisés pour la fabrication des distillats alcooliques.

9. Céleri

Produits à base de céleri.

10. Moutarde

Produits à base de moutarde

11. Graines de sésame

Produits à base de graines de sésame.

12. Anhydride sulfureux et sulfites.

En concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO₂ total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.

13. Lupin

Produits à base de lupin.

14. Mollusques

Produits à base de mollusques.

INFORMATION ALLERGENES

Date : 09-03-2022

Règlement UE 1169/2011

1. Céréales contenant du gluten

Blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybrides, et produits à base de ces céréales, **à l'exception des sirops de glucose à base de blé y compris le dextrose, maltodextrines à base de blé, sirops de glucose à base d'orge, l'alcool éthylique d'origine agricole.**

2. Crustacés

Produits à base de crustacés.

3. Œufs

Produits à base d'œufs.

4. Poissons

Produits à base de poisson, à l'exception de la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines et caroténoïdes ; la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.

5. Arachides

Produits à base d'arachides.

6. Soja

Produits à base de soja, à l'exception de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées ; des tocophérols mixtes naturels (E3D5), du D-alpha tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha tocophéryl naturel dérivés du soja ; des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles.

7. Lait

Produits à base de lait, à l'exception du lactosérum, de l'alcool éthylique d'origine agricole du lactitol.

8. Fruits à coque

A savoir : amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du brésil, pistaches, noix de Macadamia ou du Queensland, et produits à base de ces fruits, **à l'exception des** fruits à coque utilisés pour la fabrication des distillats alcooliques.

9. Céleri

Produits à base de céleri.

10. Moutarde

Produits à base de moutarde

11. Graines de sésame

Produits à base de graines de sésame.

12. Anhydride sulfureux et sulfites.

En concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO₂ total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.

13. Lupin

Produits à base de lupin.

14. Mollusques

Produits à base de mollusques.

INFORMATION ALLERGENES

Date : 09-03-2022

Règlement UE 1169/2011

1. Céréales contenant du gluten

Blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybrides, et produits à base de ces céréales, **à l'exception des sirops de glucose à base de blé y compris le dextrose, maltodextrines à base de blé, sirops de glucose à base d'orge, l'alcool éthylique d'origine agricole.**

2. Crustacés

Produits à base de crustacés.

3. Œufs

Produits à base d'œufs.

4. Poissons

Produits à base de poisson, à l'exception de la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines et caroténoïdes ; la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.

5. Arachides

Produits à base d'arachides.

6. Soja

Produits à base de soja, à l'exception de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées ; des tocophérols mixtes naturels (E3D5), du D-alpha tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha tocophéryl naturel dérivés du soja ; des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles.

7. Lait

Produits à base de lait, à l'exception du lactosérum, de l'alcool éthylique d'origine agricole du lactitol.

8. Fruits à coque

A savoir : amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du brésil, pistaches, noix de Macadamia ou du Queensland, et produits à base de ces fruits, **à l'exception des** fruits à coque utilisés pour la fabrication des distillats alcooliques.

9. Céleri

Produits à base de céleri.

10. Moutarde

Produits à base de moutarde

11. Graines de sésame

Produits à base de graines de sésame.

12. Anhydride sulfureux et sulfites.

En concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO₂ total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.

13. Lupin

Produits à base de lupin.

14. Mollusques

Produits à base de mollusques.

INFORMATION ALLERGENES

Date : 09-03-2022

Règlement UE 1169/2011

1. Céréales contenant du gluten

Blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybrides, et produits à base de ces céréales, **à l'exception des sirops de glucose à base de blé y compris le dextrose, maltodextrines à base de blé, sirops de glucose à base d'orge, l'alcool éthylique d'origine agricole.**

2. Crustacés

Produits à base de crustacés.

3. Œufs

Produits à base d'œufs.

4. Poissons

Produits à base de poisson, à l'exception de la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines et caroténoïdes ; la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.

5. Arachides

Produits à base d'arachides.

6. Soja

Produits à base de soja, à l'exception de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées ; des tocophérols mixtes naturels (E3D5), du D-alpha tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha tocophéryl naturel dérivés du soja ; des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles.

7. Lait

Produits à base de lait, à l'exception du lactosérum, de l'alcool éthylique d'origine agricole du lactitol.

8. Fruits à coque

A savoir : amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du brésil, pistaches, noix de Macadamia ou du Queensland, et produits à base de ces fruits, **à l'exception des** fruits à coque utilisés pour la fabrication des distillats alcooliques.

9. Céleri

Produits à base de céleri.

10. Moutarde

Produits à base de moutarde

11. Graines de sésame

Produits à base de graines de sésame.

12. Anhydride sulfureux et sulfites.

En concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO₂ total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant

13. Lupin

Produits à base de lupin.

14. Mollusques

Produits à base de mollusques.

INFORMATION ALLERGENES

Date : 09-03-2022

Règlement UE 1169/2011

1. Céréales contenant du gluten

Blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybrides, et produits à base de ces céréales, **à l'exception des sirops de glucose à base de blé y compris le dextrose, maltodextrines à base de blé, sirops de glucose à base d'orge, l'alcool éthylique d'origine agricole.**

2. Crustacés

Produits à base de crustacés.

3. Œufs

Produits à base d'œufs.

4. Poissons

Produits à base de poisson, à l'exception de la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines et caroténoïdes ; la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.

5. Arachides

Produits à base d'arachides.

6. Soja

Produits à base de soja, à l'exception de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées ; des tocophérols mixtes naturels (E3D5), du D-alpha tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha tocophéryl naturel dérivés du soja ; des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles.

7. Lait

Produits à base de lait, à l'exception du lactosérum, de l'alcool éthylique d'origine agricole du lactitol.

8. Fruits à coque

A savoir : amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du brésil, pistaches, noix de Macadamia ou du Queensland, et produits à base de ces fruits, **à l'exception des** fruits à coque utilisés pour la fabrication des distillats alcooliques.

9. Céleri

Produits à base de céleri.

10. Moutarde

Produits à base de moutarde

11. Graines de sésame

Produits à base de graines de sésame.

12. Anhydride sulfureux et sulfites.

En concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO₂ total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.

13. Lupin

Produits à base de lupin.

14. Mollusques

Produits à base de mollusques.

INFORMATION ALLERGENES

Date : 09-03-2022

Règlement UE 1169/2011

1. Céréales contenant du gluten

Blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybrides, et produits à base de ces céréales, **à l'exception des sirops de glucose à base de blé y compris le dextrose, maltodextrines à base de blé, sirops de glucose à base d'orge, l'alcool éthylique d'origine agricole.**

2. Crustacés

Produits à base de crustacés.

3. Œufs

Produits à base d'œufs.

4. Poissons

Produits à base de poisson, à l'exception de la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines et caroténoïdes ; la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.

5. Arachides

Produits à base d'arachides.

6. Soja

Produits à base de soja, à l'exception de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées ; des tocophérols mixtes naturels (E3D5), du D-alpha tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha tocophéryl naturel dérivés du soja ; des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles.

7. Lait

Produits à base de lait, à l'exception du lactosérum, de l'alcool éthylique d'origine agricole du lactitol.

8. Fruits à coque

A savoir : amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du brésil, pistaches, noix de Macadamia ou du Queensland, et produits à base de ces fruits, **à l'exception des** fruits à coque utilisés pour la fabrication des distillats alcooliques.

9. Céleri

Produits à base de céleri.

10. Moutarde

Produits à base de moutarde

11. Graines de sésame

Produits à base de graines de sésame.

12. Anhydride sulfureux et sulfites.

En concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO₂ total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.

13. Lupin

Produits à base de lupin.

14. Mollusques

Produits à base de mollusques.

INFORMATION ALLERGENES

Date : 09-03-2022

Règlement UE 1169/2011

1. Céréales contenant du gluten

Blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybrides, et produits à base de ces céréales, **à l'exception des sirops de glucose à base de blé y compris le dextrose, maltodextrines à base de blé, sirops de glucose à base d'orge, l'alcool éthylique d'origine agricole.**

2. Crustacés

Produits à base de crustacés.

3. Œufs

Produits à base d'œufs.

4. Poissons

Produits à base de poisson, à l'exception de la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines et caroténoïdes ; la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.

5. Arachides

Produits à base d'arachides.

6. Soja

Produits à base de soja, à l'exception de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées ; des tocophérols mixtes naturels (E3D5), du D-alpha tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha tocophéryl naturel dérivés du soja ; des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles.

7. Lait

Produits à base de lait, à l'exception du lactosérum, de l'alcool éthylique d'origine agricole du lactitol.

8. Fruits à coque

A savoir : amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du brésil, pistaches, noix de Macadamia ou du Queensland, et produits à base de ces fruits, **à l'exception des** fruits à coque utilisés pour la fabrication des distillats alcooliques.

9. Céleri

Produits à base de céleri.

10. Moutarde

Produits à base de moutarde

11. Graines de sésame

Produits à base de graines de sésame.

12. Anhydride sulfureux et sulfites.

En concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO₂ total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant

13. Lupin

Produits à base de lupin.

14. Mollusques

Produits à base de mollusques.

INFORMATION ALLERGENES

Date : 09-03-2022

Règlement UE 1169/2011

1. Céréales contenant du gluten

Blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybrides, et produits à base de ces céréales, **à l'exception des sirops de glucose à base de blé y compris le dextrose, maltodextrines à base de blé, sirops de glucose à base d'orge, l'alcool éthylique d'origine agricole.**

2. Crustacés

Produits à base de crustacés.

3. Œufs

Produits à base d'œufs.

4. Poissons

Produits à base de poisson, à l'exception de la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines et caroténoïdes ; la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.

5. Arachides

Produits à base d'arachides.

6. Soja

Produits à base de soja, à l'exception de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées ; des tocophérols mixtes naturels (E3D5), du D-alpha tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha tocophéryl naturel dérivés du soja ; des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles.

7. Lait

Produits à base de lait, à l'exception du lactosérum, de l'alcool éthylique d'origine agricole du lactitol.

8. Fruits à coque

A savoir : amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du brésil, pistaches, noix de Macadamia ou du Queensland, et produits à base de ces fruits, **à l'exception des** fruits à coque utilisés pour la fabrication des distillats alcooliques.

9. Céleri

Produits à base de céleri.

10. Moutarde

Produits à base de moutarde

11. Graines de sésame

Produits à base de graines de sésame.

12. Anhydride sulfureux et sulfites.

En concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO₂ total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant

13. Lupin

Produits à base de lupin.

14. Mollusques

Produits à base de mollusques.

INFORMATION ALLERGENES

Date : 09-03-2022

Règlement UE 1169/2011

1. Céréales contenant du gluten

Blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybrides, et produits à base de ces céréales, **à l'exception des sirops de glucose à base de blé y compris le dextrose, maltodextrines à base de blé, sirops de glucose à base d'orge, l'alcool éthylique d'origine agricole.**

2. Crustacés

Produits à base de crustacés.

3. Œufs

Produits à base d'œufs.

4. Poissons

Produits à base de poisson, à l'exception de la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines et caroténoïdes ; la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.

5. Arachides

Produits à base d'arachides.

6. Soja

Produits à base de soja, à l'exception de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées ; des tocophérols mixtes naturels (E3D5), du D-alpha tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha tocophéryl naturel dérivés du soja ; des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles.

7. Laif

Produits à base de lait, à l'exception du lactosérum, de l'alcool éthylique d'origine agricole du lactitol.

8. Fruits à coque

A savoir : amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du brésil, pistaches, noix de Macadamia ou du Queensland, et produits à base de ces fruits, **à l'exception des** fruits à coque utilisés pour la fabrication des distillats alcooliques.

9. Céleri

Produits à base de céleri.

10. Moutarde

Produits à base de moutarde

11. Graines de sésame

Produits à base de graines de sésame.

12. Anhydride sulfureux et sulfites.

En concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO₂ total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.

13. Lupin

Produits à base de lupin.

14. Mollusques

Produits à base de mollusques.

INFORMATION ALLERGENES

Date : 09-03-2022

Règlement UE 1169/2011

1. Céréales contenant du gluten

Blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybrides, et produits à base de ces céréales, **à l'exception des sirops de glucose à base de blé y compris le dextrose, maltodextrines à base de blé, sirops de glucose à base d'orge, l'alcool éthylique d'origine agricole.**

2. Crustacés

Produits à base de crustacés.

3. Œufs

Produits à base d'œufs.

4. Poissons

Produits à base de poisson, à l'exception de la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines et caroténoïdes ; la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.

5. Arachides

Produits à base d'arachides.

6. Soja

Produits à base de soja, à l'exception de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées ; des tocophérols mixtes naturels (E3D5), du D-alpha tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha tocophéryl naturel dérivés du soja ; des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles.

7. Lait

Produits à base de lait, à l'exception du lactosérum, de l'alcool éthylique d'origine agricole du lactitol.

8. Fruits à coque

A savoir : amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du brésil, pistaches, noix de Macadamia ou du Queensland, et produits à base de ces fruits, **à l'exception des** fruits à coque utilisés pour la fabrication des distillats alcooliques.

9. Céleri

Produits à base de céleri.

10. Moutarde

Produits à base de moutarde

11. Graines de sésame

Produits à base de graines de sésame.

12. Anhydride sulfureux et sulfites.

En concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO₂ total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.

13. Lupin

Produits à base de lupin.

14. Mollusques

Produits à base de mollusques.

INFORMATION ALLERGENES

Date : 09-03-2022

Règlement UE 1169/2011

1. Céréales contenant du gluten

Blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybrides, et produits à base de ces céréales, **à l'exception des sirops de glucose à base de blé y compris le dextrose, maltodextrines à base de blé, sirops de glucose à base d'orge, l'alcool éthylique d'origine agricole.**

2. Crustacés

Produits à base de crustacés.

3. Œufs

Produits à base d'œufs.

4. Poissons

Produits à base de poisson, à l'exception de la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines et caroténoïdes ; la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.

5. Arachides

Produits à base d'arachides.

6. Soja

Produits à base de soja, à l'exception de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées ; des tocophérols mixtes naturels (E3D5), du D-alpha tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha tocophéryl naturel dérivés du soja ; des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles.

7. Lait

Produits à base de lait, à l'exception du lactosérum, de l'alcool éthylique d'origine agricole du lactitol.

8. Fruits à coque

A savoir : amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du brésil, pistaches, noix de Macadamia ou du Queensland, et produits à base de ces fruits, **à l'exception des** fruits à coque utilisés pour la fabrication des distillats alcooliques.

9. Céleri

Produits à base de céleri.

10. Moutarde

Produits à base de moutarde

11. Graines de sésame

Produits à base de graines de sésame.

12. Anhydride sulfureux et sulfites.

En concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO₂ total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant

13. Lupin

Produits à base de lupin.

14. Mollusques

Produits à base de mollusques.

INFORMATION ALLERGENES

Date : 09-03-2022

Règlement UE 1169/2011

1. Céréales contenant du gluten

Blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybrides, et produits à base de ces céréales, **à l'exception des sirops de glucose à base de blé y compris le dextrose, maltodextrines à base de blé, sirops de glucose à base d'orge, l'alcool éthylique d'origine agricole.**

2. Crustacés

Produits à base de crustacés.

3. Œufs

Produits à base d'œufs.

4. Poissons

Produits à base de poisson, à l'exception de la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines et caroténoïdes ; la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.

5. Arachides

Produits à base d'arachides.

6. Soja

Produits à base de soja, à l'exception de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées ; des tocophérols mixtes naturels (E3D5), du D-alpha tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha tocophéryl naturel dérivés du soja ; des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles.

7. Lait

Produits à base de lait, à l'exception du lactosérum, de l'alcool éthylique d'origine agricole du lactitol.

8. Fruits à coque

A savoir : amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du brésil, pistaches, noix de Macadamia ou du Queensland, et produits à base de ces fruits, **à l'exception des** fruits à coque utilisés pour la fabrication des distillats alcooliques.

9. Céleri

Produits à base de céleri.

10. Moutarde

Produits à base de moutarde

11. Graines de sésame

Produits à base de graines de sésame.

12. Anhydride sulfureux et sulfites.

En concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO₂ total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.

13. Lupin

Produits à base de lupin.

14. Mollusques

Produits à base de mollusques.

INFORMATION ALLERGENES

Date : 09-03-2022

Règlement UE 1169/2011

1. Céréales contenant du gluten

Blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybrides, et produits à base de ces céréales, **à l'exception des sirops de glucose à base de blé y compris le dextrose, maltodextrines à base de blé, sirops de glucose à base d'orge, l'alcool éthylique d'origine agricole.**

2. Crustacés

Produits à base de crustacés.

3. Œufs

Produits à base d'œufs.

4. Poissons

Produits à base de poisson, à l'exception de la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines et caroténoïdes ; la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.

5. Arachides

Produits à base d'arachides.

6. Soja

Produits à base de soja, à l'exception de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées ; des tocophérols mixtes naturels (E3D5), du D-alpha tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha tocophéryl naturel dérivés du soja ; des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles.

7. Lait

Produits à base de lait, à l'exception du lactosérum, de l'alcool éthylique d'origine agricole du lactitol.

8. Fruits à coque

A savoir : amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du brésil, pistaches, noix de Macadamia ou du Queensland, et produits à base de ces fruits, **à l'exception des** fruits à coque utilisés pour la fabrication des distillats alcooliques.

9. Céleri

Produits à base de céleri.

10. Moutarde

Produits à base de moutarde

11. Graines de sésame

Produits à base de graines de sésame.

12. Anhydride sulfureux et sulfites.

En concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO₂ total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.

13. Lupin

Produits à base de lupin.

14. Mollusques

Produits à base de mollusques.

INFORMATION ALLERGENES

Date : 09-03-2022

Règlement UE 1169/2011

1. Céréales contenant du gluten

Blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybrides, et produits à base de ces céréales, **à l'exception des sirops de glucose à base de blé y compris le dextrose, maltodextrines à base de blé, sirops de glucose à base d'orge, l'alcool éthylique d'origine agricole.**

2. Crustacés

Produits à base de crustacés.

3. Œufs

Produits à base d'œufs.

4. Poissons

Produits à base de poisson, à l'exception de la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines et caroténoïdes ; la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.

5. Arachides

Produits à base d'arachides.

6. Soja

Produits à base de soja, à l'exception de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées ; des tocophérols mixtes naturels (E3D5), du D-alpha tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha tocophéryl naturel dérivés du soja ; des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles.

7. Lait

Produits à base de lait, à l'exception du lactosérum, de l'alcool éthylique d'origine agricole du lactitol.

8. Fruits à coque

A savoir : amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du brésil, pistaches, noix de Macadamia ou du Queensland, et produits à base de ces fruits, **à l'exception des** fruits à coque utilisés pour la fabrication des distillats alcooliques.

9. Céleri

Produits à base de céleri.

10. Moutarde

Produits à base de moutarde

11. Graines de sésame

Produits à base de graines de sésame.

12. Anhydride sulfureux et sulfites.

En concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO₂ total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.

13. Lupin

Produits à base de lupin.

14. Mollusques

Produits à base de mollusques.

INFORMATION ALLERGENES

Date : 09-03-2022

Règlement UE 1169/2011

1. Céréales contenant du gluten

Blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybrides, et produits à base de ces céréales, **à l'exception des sirops de glucose à base de blé y compris le dextrose, maltodextrines à base de blé, sirops de glucose à base d'orge, l'alcool éthylique d'origine agricole.**

2. Crustacés

Produits à base de crustacés.

3. Œufs

Produits à base d'œufs.

4. Poissons

Produits à base de poisson, à l'exception de la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines et caroténoïdes ; la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.

5. Arachides

Produits à base d'arachides.

6. Soja

Produits à base de soja, à l'exception de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées ; des tocophérols mixtes naturels (E3D5), du D-alpha tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha tocophéryl naturel dérivés du soja ; des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles.

7. Laif

Produits à base de lait, à l'exception du lactosérum, de l'alcool éthylique d'origine agricole du lactitol.

8. Fruits à coque

A savoir : amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du brésil, pistaches, noix de Macadamia ou du Queensland, et produits à base de ces fruits, **à l'exception des** fruits à coque utilisés pour la fabrication des distillats alcooliques.

9. Céleri

Produits à base de céleri.

10. Moutarde

Produits à base de moutarde

11. Graines de sésame

Produits à base de graines de sésame.

12. Anhydride sulfureux et sulfites.

En concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO₂ total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.

13. Lupin

Produits à base de lupin.

14. Mollusques

Produits à base de mollusques.

INFORMATION ALLERGENES

Date : 09-03-2022

Règlement UE 1169/2011

1. Céréales contenant du gluten

Blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybrides, et produits à base de ces céréales, **à l'exception des sirops de glucose à base de blé y compris le dextrose, maltodextrines à base de blé, sirops de glucose à base d'orge, l'alcool éthylique d'origine agricole.**

2. Crustacés

Produits à base de crustacés.

3. Œufs

Produits à base d'œufs.

4. Poissons

Produits à base de poisson, à l'exception de la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines et caroténoïdes ; la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.

5. Arachides

Produits à base d'arachides.

6. Soja

Produits à base de soja, à l'exception de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées ; des tocophérols mixtes naturels (E3D5), du D-alpha tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha tocophéryl naturel dérivés du soja ; des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles.

7. Lait

Produits à base de lait, à l'exception du lactosérum, de l'alcool éthylique d'origine agricole du lactitol.

8. Fruits à coque

A savoir : amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du brésil, pistaches, noix de Macadamia ou du Queensland, et produits à base de ces fruits, **à l'exception des** fruits à coque utilisés pour la fabrication des distillats alcooliques.

9. Céleri

Produits à base de céleri.

10. Moutarde

Produits à base de moutarde

11. Graines de sésame

Produits à base de graines de sésame.

12. Anhydride sulfureux et sulfites.

En concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO₂ total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.

13. Lupin

Produits à base de lupin.

14. Mollusques

Produits à base de mollusques.

INFORMATION ALLERGENES

Date : 09-03-2022

Règlement UE 1169/2011

1. Céréales contenant du gluten

Blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybrides, et produits à base de ces céréales, **à l'exception des sirops de glucose à base de blé y compris le dextrose, maltodextrines à base de blé, sirops de glucose à base d'orge, l'alcool éthylique d'origine agricole.**

2. Crustacés

Produits à base de crustacés.

3. Œufs

Produits à base d'œufs.

4. Poissons

Produits à base de poisson, à l'exception de la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines et caroténoïdes ; la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.

5. Arachides

Produits à base d'arachides.

6. Soja

Produits à base de soja, à l'exception de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées ; des tocophérols mixtes naturels (E3D5), du D-alpha tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha tocophéryl naturel dérivés du soja ; des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles.

7. Lait

Produits à base de lait, à l'exception du lactosérum, de l'alcool éthylique d'origine agricole du lactitol.

8. Fruits à coque

A savoir : amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du brésil, pistaches, noix de Macadamia ou du Queensland, et produits à base de ces fruits, à l'exception des fruits à coque utilisés pour la fabrication des distillats alcooliques.

9. Céleri

Produits à base de céleri.

10. Moutarde

Produits à base de moutarde

11. Graines de sésame

Produits à base de graines de sésame.

12. Anhydride sulfureux et sulfites.

En concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO₂ total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.

13. Lupin

Produits à base de lupin.

14. Mollusques

Produits à base de mollusques.

INFORMATION ALLERGENES

Date : 09-03-2022

Règlement UE 1169/2011

1. Céréales contenant du gluten

Blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybrides, et produits à base de ces céréales, **à l'exception des sirops de glucose à base de blé y compris le dextrose, maltodextrines à base de blé, sirops de glucose à base d'orge, l'alcool éthylique d'origine agricole.**

2. Crustacés

Produits à base de crustacés.

3. Œufs

Produits à base d'œufs.

4. Poissons

Produits à base de poisson, à l'exception de la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines et caroténoïdes ; la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.

5. Arachides

Produits à base d'arachides.

6. Soja

Produits à base de soja, à l'exception de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées ; des tocophérols mixtes naturels (E3D5), du D-alpha tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha tocophéryl naturel dérivés du soja ; des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles.

7. Lait

Produits à base de lait, à l'exception du lactosérum, de l'alcool éthylique d'origine agricole du lactitol.

8. Fruits à coque

A savoir : amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du brésil, pistaches, noix de Macadamia ou du Queensland, et produits à base de ces fruits, **à l'exception des** fruits à coque utilisés pour la fabrication des distillats alcooliques.

9. Céleri

Produits à base de céleri.

10. Moutarde

Produits à base de moutarde

11. Graines de sésame

Produits à base de graines de sésame.

12. Anhydride sulfureux et sulfites.

En concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO₂ total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.

13. Lupin

Produits à base de lupin.

14. Mollusques

Produits à base de mollusques.